



Réalisation du plan de gestion transfrontalier de la Feuillée

Durée des travaux

4 mois (Janvier à avril 2015)

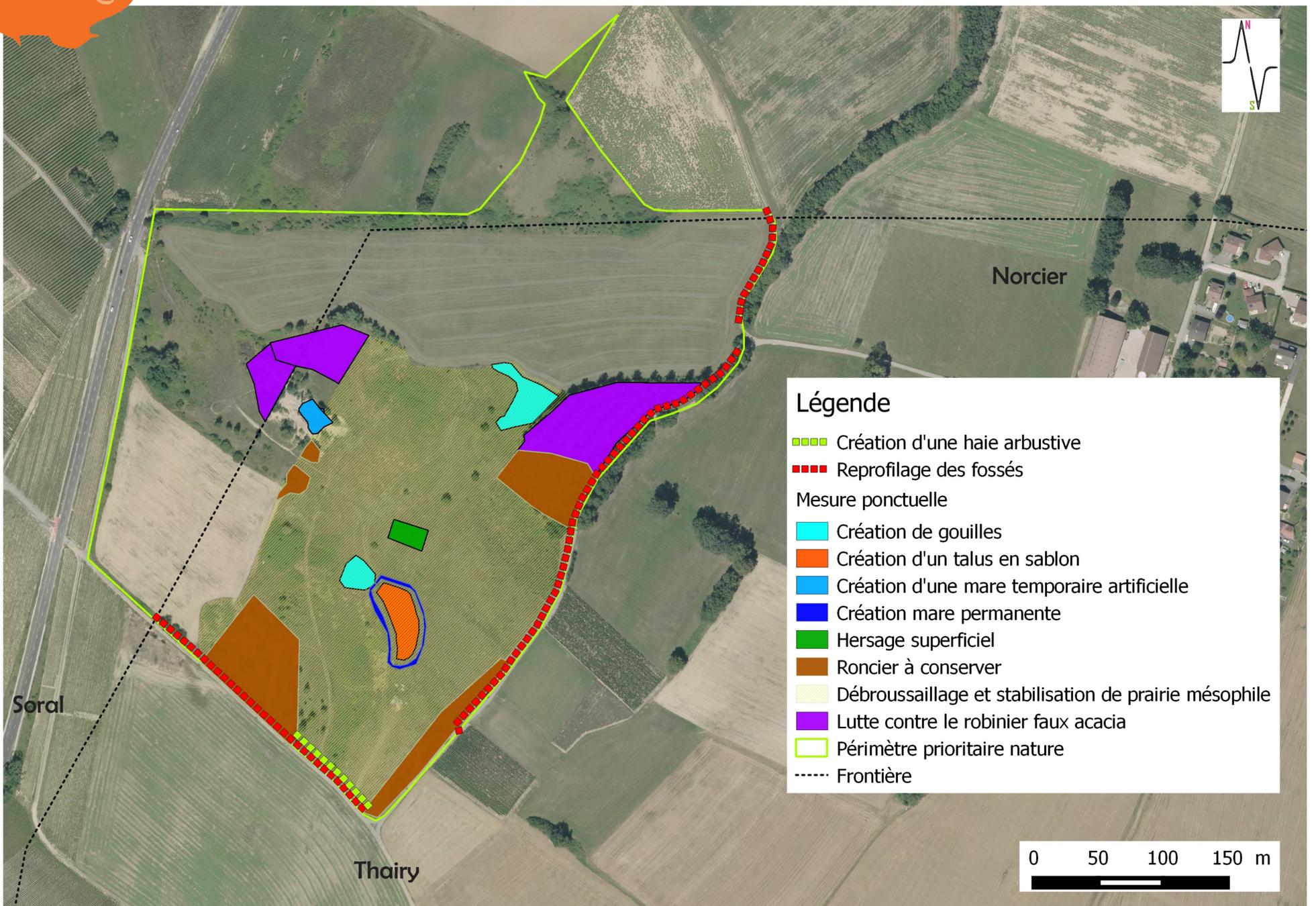
Contexte

Afin de conserver et favoriser les espèces de faune et flore vivant sur le site, la Communauté de Communes du Genevois en partenariat avec la Direction générale de la nature et du paysage de l'Etat de Genève se sont associées pour élaborer un plan de gestion transfrontalier, via le contrat corridors.

Objectifs

- Conserver et améliorer les conditions de vie de la faune et de la flore ;
- Permettre au Guêpier d'Europe, au Crapaud Calamite et à la Canche caryophyllée de pouvoir se développer davantage ;
- Conserver un patrimoine naturel de qualité sur notre territoire en améliorant les corridors et les réservoirs biologiques.

Cartographie des travaux qui seront réalisés



Maître d'ouvrage



Tél. : + 33 (0)4 50 95 92 60

Personne référente : Elodie Charvet

Partenaires



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Rhône-Alpes

Maître d'oeuvre et entreprises de chantier



MEGEVAND Gérard SAS
Bâtiment - Terrassement - Travaux Publics
Tel : 04 50 49 11 76 Fax : 04 50 35 10 41

